

# *La rouchère*

Le bulletin communal d'ORADOUR



**ORADOUR**

**Germeville, Chillé, Le Coudret,  
Chantereine, Les Châtelets, Le Perret**

*Novembre 2022*



## SOMMAIRE

Le mot du Maire  
La mairie  
Votre conseil municipal  
Une nouvelle secrétaire  
Tarifs de la location de la salle communale  
Un logo pour la commune  
Un gentilé pour Oradour  
Le site de la commune  
Le SIMO  
Le budget communal  
Les travaux d'aménagement du bourg de Chillé  
Les travaux et projets de la commune  
Le Plan éolien  
Les commémorations à Oradour  
Le comité des fêtes  
L'ambroisie  
La Communauté de Communes Cœur de Charente  
Informations diverses  
La desserte des bus  
Espace France services  
Habiter mieux en Charente  
Calendrier 2022 des collectes de déchets CALITOM  
La déchèterie de Villejésus  
Pôle santé à Aigre  
Consultations externes de l'hôpital de Ruffec  
*Bulletin Pass'Charente transport*



## Le Mot du Maire



Bonjour,

Beaucoup de changement dans notre commune avec l'aménagement du bourg de Chillé qui est enfin réalisé. L'aménagement à Germeville des îles avec la pose des passerelles.

Vous remarquerez que notre bulletin, La Rouchère, change aussi. Il devient un livret plus agréable à lire et à consulter. Cette modification est due au changement de notre imprimante.

Des travaux d'agrandissement de la salle des fêtes vont être réalisés pour ajouter un local afin d'entreposer les tables qui viennent d'être changées et les chaises.

Un projet est en cours pour remplacer le tivoli, par une structure en dur derrière la salle des fêtes.

Une haie sera plantée dans le 4<sup>ème</sup> trimestre sur le chemin du Perret, chemin qui n'avait pas été entretenu et nettoyé depuis plusieurs décennies.

Bonne lecture.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le maire  
Didier LAVERGNE



### Mairie :

1, place du 19 mars 1962  
16140 ORAOUR  
05 45 21 02 84

Email : [mairie-oradour@wanadoo.fr](mailto:mairie-oradour@wanadoo.fr)

**Le maire**, Didier LAVERGNE  
06 81 94 83 43  
[com.oradour.dl@orange.fr](mailto:com.oradour.dl@orange.fr)

### Horaires d'ouverture au public

Mardi de 13 h 30 à 16 h 30  
Jeudi de 14 h à 16 h 30  
Et sur rendez-vous avec le maire

Secrétariat : Juliette LECOURT  
Service technique : Martial RAUCROY,  
Christian VALLANT

## Votre conseil municipal

### Les adjoints :

1<sup>er</sup> adjoint : Thierry SYLVESTRE 06 86 18 86 53

2<sup>ème</sup> adjointe : Corinne BAILLARGEAU 06 88 34 37 22

### Les conseillers :

Bernard CLEMENT

Nadine ECHAROUX

Angélique MAUFRAS

Carole MONToux

Éric SICARD

Erwan SYLVESTRE

Olivier BAILLARGEAU et Pascal BERTRAND ont démissionné pour raisons personnelles.



### Une nouvelle secrétaire est arrivée.

Elise SAULNIER, jusqu'alors secrétaire, est partie vers d'autres horizons professionnels.

Un recrutement a été lancé pour pourvoir à son remplacement au 1<sup>er</sup> avril 2022.

Nous avons reçu 12 candidatures et rencontré 5 postulantes.

Juliette LECOURT, répondant aux exigences du poste, a été retenue parmi les 12 candidatures, pour exercer sur les communes de Barbezières et d'Oradour. Juliette LECOURT travaille 15 heures à Oradour et 7 heures à Barbezières.

## Les tarifs de location de la salle communale

Les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> octobre 2022 pour un week-end :

	Tarif hiver Du 1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril	Tarif été du 1 <sup>er</sup> mai au 30 septembre
Habitants de la commune :	120€	80€
Hors commune :	200€	150€

La caution est de 500€

## Un logo pour notre commune

Le Conseil Municipal a validé ce logo pour notre commune :



Les roseaux pour les Rouches  
La teinte marron pour la terre  
Le 1<sup>er</sup> trait bleu, la Couture  
Qui se jette dans l'Osme, le 2<sup>ème</sup> trait bleu  
Le reflet des roseaux dans la Couture  
Et le code postal pour localiser notre Oradour

## Un nom pour les habitants d'Oradour (*le gentilé*)

Les habitants d'Oradour, jusqu'à aujourd'hui, n'avaient pas de nom.

Aucune obligation, aucun règlement pour le définir.

Le Conseil souhaite associer les habitants dans ce choix. Vous sont ainsi proposés 4 noms, que les conseillers municipaux ont sélectionnés.

Chaque habitant majeur de la commune pourra venir déposer son « vote » à la mairie **le samedi 07 janvier**, lors de la cérémonie des vœux.

**Oradour** vient du mot occitan *orador*, évolution du mot latin *oratorium*, en français *oratoire*, lieu sacré destiné au culte privé d'une famille ou petite communauté.

### Les noms sélectionnés :

- ✓ **Oratiens et oratiennes**
- ✓ **Oradais et oradaises**
- ✓ **Oradouriens et oradouriennes**
- ✓ **Oradourais et oradouraises**

## Le site Internet d'Oradour

La communauté de Communes Cœur de Charente a proposé à chaque commune la possibilité de créer son site. L'accès à ce site est accessible via un lien sur le site de Cœur de Charente :

**<https://www.coeurdecharente.fr/>**

Ou à l'adresse suivante : **[www.oradour.fr](http://www.oradour.fr)**

The screenshot shows the official website of the Commune d'Oradour. The header is green with the text 'Commune d'Oradour' and a logo on the right. Below the header is a navigation bar with links for 'Histoire et patrimoine', 'Vie communale', 'Santé', and 'Événements passés'. The main content area is divided into several sections: a gallery of local landmarks (Chapelle du Sacré Cœur de Germville, Charteraine, Le Pierret), administrative services (Service-Public.fr), community works (Travaux de la commune), and a heritage gallery (Patrimoine). A sidebar on the left lists various municipal services and categories, including 'La Commune', 'Histoire et Patrimoine', 'Enfance / Jeunesse', and 'Associations'. The page also features a 'Résultats des élections' section at the bottom.

## Le SIMO

Le Syndicat Intercommunal à vocation unique Mons Oradour a pour objet l'entretien des bâtiments, de la voirie communale et chemins ruraux, des places publiques. Les 2 communes contribuent aux dépenses du syndicat. Ainsi Oradour : 68 000€ et Mons : 83 000€.

On retrouve dans les dépenses de fonctionnement et d'investissement du SIMO, l'achat et l'entretien du matériel roulant, le carburant, le petit équipement, les dépenses liées à la voirie, et les charges de personnel.

Les 2 agents d'Oradour et de Mons sont employés d'une part, par le SIMO et d'autre part, par les communes de Mons et d'Oradour (3 employeurs). Ainsi les agents peuvent intervenir sur les 2 communes.

Martial RAUCROY et Christian VALLANT, tous deux à plein temps, travaillent une semaine sur Oradour, puis 1 semaine à Mons. Le jeudi après-midi et le vendredi matin, chacun travaille sur une commune.

Jean Pierre MATARD nous a quittés le 5 mai 2022, après avoir lutté contre la maladie. Elu depuis de très nombreuses années au service de la commune de Mons, et à la présidence du SIMO, il était extrêmement engagé et apprécié.

Le nouveau Bureau du SIMO :

Le Président : Patrick MESNARD (Maire de Mons)

Le Vice-Président ; Thierry SYLVESTRE (1<sup>er</sup> Adjoint d'Oradour)

Les membres du Simo :

MONS : Louis AUBINEAU, Francis CHAUVET, Evelyne LACHAISE

ORADOUR : Didier LAVERGNE, Eric SICARD, Bernard CLEMENT



**BUDGET 2022**

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des différentes taxes.

Taxe foncière sur le bâti : 40.42%

Taxe foncière sur le non bâti : 35.67%

CFE : 21.13%. La cotisation foncière des entreprises est due dans chaque commune où l'entreprise dispose de locaux et de terrains

Les travaux d'aménagement du bourg de Chillé sont financés par les subventions et la commune, il n'est pas besoin de contracter un emprunt.



La commune a fait un don de 1000 € à destination de l'Ukraine.

**Dépenses et recettes 2021**

<b>Dépenses de Fonctionnement</b>		
Charges générales	<i>Eau, électricité, fournitures d'entretien, petit équipement, fournitures administratives, entretien de terrain, de bâtiments, de voirie, maintenance, primes assurance, honoraires, frais de publicité, fêtes et cérémonies, télécommunications, taxes foncières</i>	42 576.90
Charges de personnel		17 783.18
Charges de gestion courante		96 946.86
	<i>Indemnités maire et adjoints</i>	12 844.32
	<i>Autres contributions</i>	79 943.28 dont 68 000 SIMO
	<i>Subventions</i>	3 620.00
	<i>Autres</i>	539.26
Autres charges		10 912.00
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>168 218.94</b>

<b>Recettes de Fonctionnement</b>		
Produits des domaines	<i>Fermages, concessions cimetière, droit d'occupation du domaine public (Bay-Wa.re)</i>	62 928.52
Impôts et taxes		119 384.00
Dotations et participations		65 694.74
Travaux en régie		3792.01
Revenu des immeubles		7450.06
Autres recettes		1 580.38
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>260 829.71</b>

### Dépenses de fonctionnement 2021



- charges à caractère général
- charges de gestion courante
- autres charges
- charges de personnel
- SIMO
- indemnités maire et adjoints
- subventions

Dépenses d'investissement	
Signalétique île de Germeville	880.99
Informatique mairie	1 455.78
Portiques mairie	4 848.00
Décorations de Noël	3 528.00
Démolition maison rue du moulin de Coudret à Chillé	5 506.80
Signalétique écluses route d'Aigre à Germeville	1 690.68
Travaux en régie	3 792.01
Autres	348.29
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>22 050.055</b>
Recettes d'investissement	
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>34 049.38</b>

  
 A céder :  
 tables au prix unitaire de 15€.  
 Suite au remplacement des tables de la  
 salle communale  
 Se renseigner auprès de la mairie.



## Aménagement du bourg de Chillé

Les travaux d'aménagement du village de Chillé sont terminés.

La 1<sup>ère</sup> tranche, carrefour rue du moulin de Coudret et rue d'en bas de Chillé a été terminée fin d'année 2020.

La 2<sup>ème</sup> tranche, traversée du village sur la départemental 88 est terminée. Travaux commencés le 21 janvier, terminés le 18 mai. Les délais ont été respectés.

La 3<sup>ème</sup> tranche, l'aménagement des espaces verts par les Jardins de l'Angoumois, sera en partie réalisée cet automne.



**DEPARTEMENT DE LA CHARENTE**  
**COMMUNE D'ORADOUR**  
ROUTE DEPARTEMENTALE N°88  
AMENAGEMENT DU BOURG DE CHILLE

MONTANT DES TRAVAUX : 288 194 € HT

LOT N°1 - EUROVIA :  
269 237 € HT

LOT N°2 - Jardins de l'Angoumois :  
18 957 € HT

OPERATION COFINANCEE PAR :

COMMUNE D'ORADOUR  
154 700,00 €

ETAT via DETR  
76 677,00 €

CONSEIL DEPARTEMENTAL  
56 817,00 €

Maîtrise d'œuvre : BETG – 8 Grande Rue 16140 AIGRE  
Atelier du Sablier - Le Cruzeau 16120 CHATEAUNEUF

**BETG**  
BUREAU D'ETUDES TYRÉ GILLIER

ATLIER DU SABLIER  
Paysagistes concepteurs

Les travaux ont été financés par la commune sans avoir recours à un prêt, avec l'aide de l'Etat et du Département.

Photos :  
avant, pendant, après les travaux



Route du Dop, entrée côté Le Bouchet



Route du  
Dop





## Aménagement des îles de Germeville

L'île avait été nettoyée par le SMABACAB (Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief) et les agents communaux l'an dernier. La Couture Energie, société gestionnaire des éoliennes, a financé dans le cadre d'une subvention pour l'aménagement du territoire communal au titre de la convention des chemins, l'achat et la pose des 2 passerelles pour un montant de 43 000 €.



Les travaux des 2 îles vont continuer au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 par l'ajout de terre afin de niveler le terrain et par l'engazonnage. Les tables béton ont été retirées pour laisser la place à des tables de pique-nique en bois. Un total de 8 tables et poubelles seront installées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Une partie de la place sera fermée à la circulation par des barrières. Un éclairage sera installé ainsi qu'un terrain de pétanque.



## Nettoyages des terrains et chemins communaux

La Croix blanche entre Oradour et Germeville



L'espace a été nettoyé, des arbres ont été plantés. Un transformateur électrique va y être installé.

Le chemin du Perret



A partir du pont des Planches, le chemin menant au Perret a été nettoyé par les agents communaux afin de permettre la réfection du réseau de la SAUR. Ce chemin n'avait pas été entretenu depuis plusieurs décennies.

Une haie va être plantée par le SMABACAB (Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief) et le Pays du Ruffécois afin d'embellir ce chemin dans le dernier trimestre 2022.

## Sentier de découverte de l'Aume

Le SMABACAB (Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief) va installer, au départ de Germeville, des pupitres pour guider les promeneurs dans leur découverte du sentier de l'Aume : informations sur la faune, la flore, le fonctionnement des milieux aquatiques et les multiples aménagements apportés aux cours d'eau. Différentes boucles sont proposées sur le territoire :

- Boucle du Chabot à Longré
- Boucle de la rainette arboricole à St Fraigne
- Boucle de la bécassine des marais à Aigre
- Boucle du martin-pêcheur à Ambérac et Villejésus



## La gestion de l'eau potable

Le SIAEP Nord Est Charente est né de la fusion de huit anciens syndicats en 2017, avec pour objectif l'optimisation de la gestion de la production, du traitement et de la distribution de l'eau potable aux abonnés.

Cet été, la France a connu une période de sécheresse intense.

De nombreux départements ont été concernés par des mesures de restriction d'eau.

### Adopter les bons gestes pour préserver l'eau potable

Saviez-vous qu'un bain consomme environ 150 litres d'eau contre 30 litres pour une douche, qu'un robinet qui goutte consomme 35 m<sup>3</sup>/an et qu'une chasse d'eau qui fuit consomme de 50 à 220 m<sup>3</sup>/an? Chez vous, quotidiennement, il est possible de préserver l'eau potable par des gestes simples et une vigilance accrue.

01. Surveiller votre facture d'eau pour détecter d'éventuelles fuites.

02. Ne pas laisser l'eau couler inutilement et fermer les robinets dès que vous le pouvez.

03. Récupérer l'eau de pluie pour laver sa voiture, arroser son jardin... afin d'économiser jusqu'à 40% d'eau potable.

### *Siège SIAEP Nord Est Charente*

6 rue Clos Galine  
16450 Saint-Claud

Du lundi au jeudi : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Vendredi : de 9h00 à 12h30

**05 45 71 30 48**

## Aménagement carrefour D67 direction Barbezières et D88 direction Chillé

L'aménagement du carrefour route de Chillé et Barbezières a été réalisé ce mois d'octobre. Un stop a été installé venant de Chillé.



## Installation antenne de téléphonie 4G

SFR va implanter une antenne relai pour la téléphonie 4G. Elle se situera dans le carrefour de la route de Chillé et de Barbezières (voir ci-dessous). Les travaux ont commencé en octobre. Les autres opérateurs auront la possibilité de l'utiliser.



Vous avez du mal à capter le réseau 4G ? L'antenne 4G vous permettra d'amplifier le signal réseau et de bénéficier d'un signal constant et fiable.

## La fibre à Oradour



La fibre est arrivée à Oradour. Vous pouvez vous abonner auprès d'un opérateur pour y être raccordé

Tous les renseignements : <https://nathd.fr/>



### IMPORTANT

Le pont de fer entre Germeville et Le Coudret, fortement dégradé, est provisoirement interdit à la circulation. Ne sont autorisés que les cyclistes et piétons.



## Le plan éolien de la Couture

Le parc éolien de la Couture comprend 7 éoliennes dont 2 sur la commune d'Oradour.



7 éoliennes de  
180 mètres en  
bout de pale

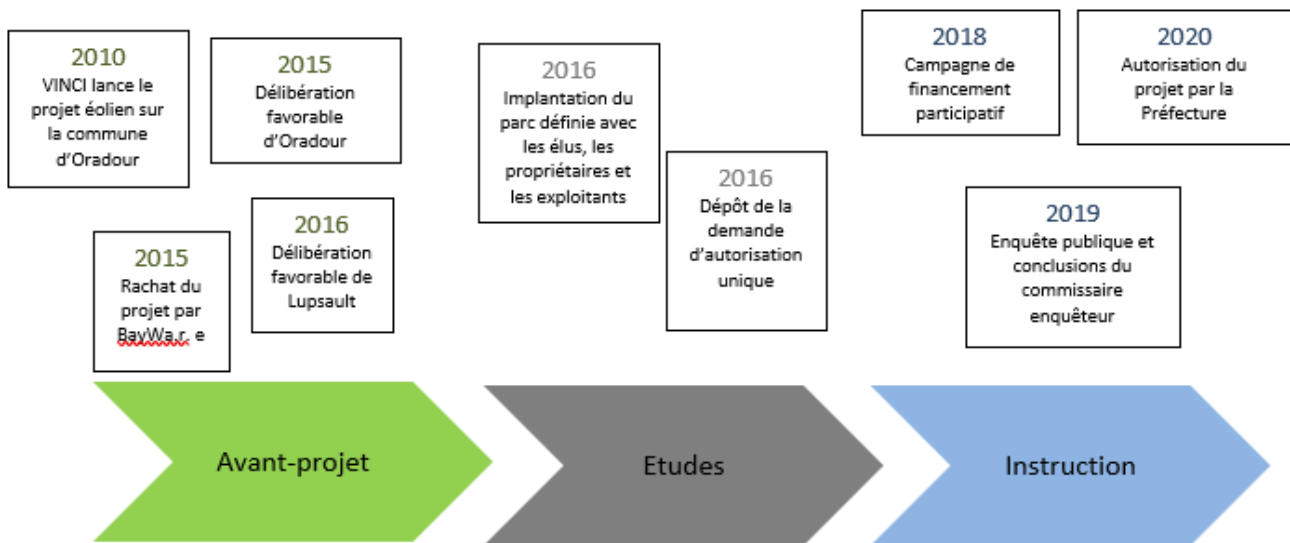


Puissance  
totale du parc :  
31.5MW



13 000 foyers  
alimentés en  
électricité

Rappel de l'historique :



Mais, avant les travaux de terrassement et de montage des éoliennes, la société BayWa-re doit attendre que le poste source où sera raccordé le parc éolien au réseau public d'électricité ait une capacité suffisante. Le poste d'Aigre est aujourd'hui saturé.

[parc-eolien-la-couture.fr](http://parc-eolien-la-couture.fr)



## Les commémorations en 2021 et 2022 à Oradour

### Le 3 octobre 2021

Comme tous les ans, en octobre, la commune d'Oradour et l'association des anciens combattants et amis de la résistance ont organisé en matinée la cérémonie en mémoire à Madeleine et Gustave Normand, tous deux résistants et morts en 1943. Gustave Normand a été fusillé au mont Valérien et Madeleine Normand est décédée à Auschwitz. L'hommage aux époux Normand a été rendu par Hugues Marquis. Est aussi intervenu Médéric Bertrand, alors en 4ème au collège d'Aigre pour une lecture de textes de Francine Christophe, déportée à l'âge de 9 ans. Puis ont été lus à 2 voix, l'une française, la seconde espagnole, un texte sur le convoi des 927 républicains espagnols déportés, pour beaucoup, réfugiés en Charente et déportés. Pour ne pas oublier, pour que perdure cette mémoire.



### Le 11 novembre 2021

Le 11 novembre 2021, jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918, a eu lieu la commémoration de la victoire et de la paix, mais aussi l'hommage à tous les morts « pour la France » des conflits anciens ou actuels.



### Le 9 octobre 2022,

Après l'allocution de Jacques Baudet, historien, et l'hommage à Jean Poilane qui avait hébergé, à Saintes, les époux Normand, avant leur arrestation, le conseil municipal et les représentants de différentes associations, amicales d'anciens combattants et amis de la Résistance se sont recueillis à la mémoire de Madeleine et Gustave Normand.



Le Comité des fêtes

Repas des aînés du 21 novembre 2021



Repas du 1<sup>er</sup> mai 2022



Lors de ce repas un gratin a été servi. Beaucoup d'entre vous ont demandé au comité des fêtes la recette.

Vous trouverez ci-dessous la recette du Gratin de Françoise.



Pour 6 à 8 personnes

**Ingrédients :**

1.5 Kg de pomme de terre  
2 oignons  
3 carrés de bouillon de volaille dans environ  $\frac{3}{4}$  d'eau  
200 gr de comté râpé  
Poivre, beurre, un peu de poudre de muscade, eau.

**Recette :**

Beurrer un plat allant au four  
Mettre  $\frac{1}{2}$  de comté râpé  
Puis les oignons coupés en lamelles fines  
Ensuite les pommes de terre, épluchées, coupées en fines lamelles  
Poivrer, soupoudrer peu poudre de muscade  
Le reste de comté râpé  
Petits morceaux de beurre environ 60 gr  
Recouvrir avec le bouillon de volaille, à peu près les  $\frac{2}{3}$  du plat  
Mettre au four 80 mn à 180°

Le bureau :

Présidente : Bernadette RICHARD  
Trésorier : Alain FRANCOIS  
Secrétaire : Françoise LAVERGNE

Le Comité des fêtes a pu maintenir en 2021 le traditionnel le repas des aînés en novembre.

Les repas du brin d'aillet et du 14 juillet ont pu aussi avoir lieu

Décorations de Noël



Cette année, les ateliers de fabrication de décorations avec des matériaux de récupération sont reconduits.



## L'ambroisie



**L'ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia* L.)** fait partie des rares végétaux qui n'ont aucune qualité, de quelque nature qu'elles soient, à mettre en avant : ni gustative, ni esthétique, ni médicinale. Bien au contraire, **elle est à l'origine de très nombreuses pathologies liées à la dissémination de son pollen, à partir du mois d'août jusqu'en octobre. Ce pollen extrêmement allergisant provoque rhinites, urticaires, toux, eczéma, conjonctivites, asthme, trachéites, etc...**, qui peuvent s'avérer très handicapants mais aussi très coûteux en termes de soins.

L'ambroisie, appelée également herbe de la Saint Jean, herbe à poux, absinthe de pays, ambroisie à feuilles d'artémise, a été repérée en France au milieu du XIXe siècle ; elle n'a cessé de se développer, dès lors, de coloniser les lieux, plus particulièrement les sols dits "ouverts", profitant de tous les bouleversements et modifications de l'écosystème dus à la mécanisation de l'agriculture et aux aménagements routiers.

**Comment empêcher le développement de l'ambroisie**

C'est avant la floraison de l'ambroisie que vous devez entreprendre les choses à son encontre, soit au printemps ou en début d'été. Mieux vaut vous protéger avec masque, gants et lunettes surtout si vous êtes de nature allergique.

Comme l'ambroisie aime les sols nus, la première chose à faire pour la contrarier est de pailler sans laisser de terre à l'air. Lors de vos plantations et vos aménagements de jardin, déposez sans attendre un broyat au pied des arbustes et autres végétaux (fruitiers, rosiers, haies...).

En plus du paillage, il convient également d'éviter de retourner la terre au maximum.

Par ailleurs, si votre jardin est petit, vous pouvez arracher tout pied d'ambroisie qui apparaîtrait, sans le mettre au compost.

Sur de grands espaces, semez du trèfle : vous n'aurez pas le sol à nu et il ne laissera ainsi pas la place à l'ambroisie d'apparaître.

**Plan d'action contre l'ambroisie, plante allergisante**

Aujourd'hui, elle est particulièrement bien implantée en région Rhône Alpes et elle est de plus en plus présente en Charente. Par arrêté du 30 mai 2016, le préfet a fixé les modalités de mise en œuvre de ce plan qui est en cours de déploiement. Des dispositifs permettant de signaler la présence de la plante ont été mis en place et sont désormais opérationnels pour le grand public à l'adresse [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr). Ils permettront ainsi d'améliorer la connaissance de la répartition de l'ambroisie dans le département.

La communauté de communes Cœur de Charente

**Les services communautaires**



**Siège communautaire :**

10 route de paris 16560 TOURRIERS  
05 45 20 68 46  
Courriel : [secretariat@coeurdecharente.fr](mailto:secretariat@coeurdecharente.fr)  
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30

**Pôle aménagement et environnement :**

5 avenue Paul Mairat 16230 MANSLE  
05 45 20 71 33

**Assainissement**

05 45 20 71 33

[assainissement@coeurdecharente.fr](mailto:assainissement@coeurdecharente.fr)

**Urbanisme** (*pour toute demande d'urbanisme, contactez votre commune*)

Service instruction des autorisations des autorisations d'urbanisme et planification

05 45 20 71 33 –

[urbanisme@coeurdecharente.fr](mailto:urbanisme@coeurdecharente.fr)

**La bibliothèque Cœur de Charente**

*A Aigre*

3 rue froide – 05 86 75 01 40

Horaires d'ouverture : mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 12h, mercredi de 14 à 18h, vendredi de 16 à 18h

*A Tusson :*

6 grand 'rue d'Aigre – 05 45 31 61 44

Horaires d'ouverture : mardi de 16 à 18h, samedi de 14h à 16h

*A Saint-Fraigne :*

Rue du cheval blanc – 07 71 35 15 53

Horaires d'ouverture : mercredi de 10 à 12h

[bibliothequeaigre@coeurdecharente.fr](mailto:bibliothequeaigre@coeurdecharente.fr)

07 71 35 15 53

*Le catalogue en ligne :*

[coeurdecharente.bibli.fr](http://coeurdecharente.bibli.fr)

**Des services dédiés à l'enfance et la jeunesse**

*Maison de la petite enfance à Aigre*

**Pôle jeunesse**

2B rue du Renclos – 16140 Aigre

05 45 60 31 39 –

[mpeaigre@coeurdecharente.fr](mailto:mpeaigre@coeurdecharente.fr)

**Micro-crèche** (accueil occasionnel) :

le mardi de 9h à 13h et le jeudi de 9h à 17h

**Lieu d'Accueil Enfants-Parents** (LAEP) :

le mercredi 9h à 12h

**Relais Petite Enfance** (RPE) :

le lundi et le vendredi de 9h à 11h30

**Permanence administrative** :

le lundi de 17h à 18h

*Centre de loisirs d'Aigre*

**Pôle jeunesse**

2B rue du Renclos – 16140 Aigre

05 45 66 32 73 –

[centredeloisirsaigne@coeurdecharente.fr](mailto:centredeloisirsaigne@coeurdecharente.fr)

Accueil des enfants en période scolaire : le mercredi de 7h30 à 18h30

Et pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30



Infos diverses, documents à télécharger sur le site de la communauté de communes Cœur de Charente :

<http://www.coeurdecharente.fr/>



La desserte des bus



Périodes scolaires	Lundi mardi mercredi jeudi vendredi	Mercredi	Lundi mardi jeudi vendredi
RUFFEC	7h25	12h30	18h02
AIGRE	8h12	12h59	18h34
ANGOULEME	9h28	13h50	19h25
ANGOULEME	6h04	16h14	16h14
AIGRE	6h56	17h23	17h30
RUFFEC	7h27		18h04



Renseignements au 05 45 22 20 05

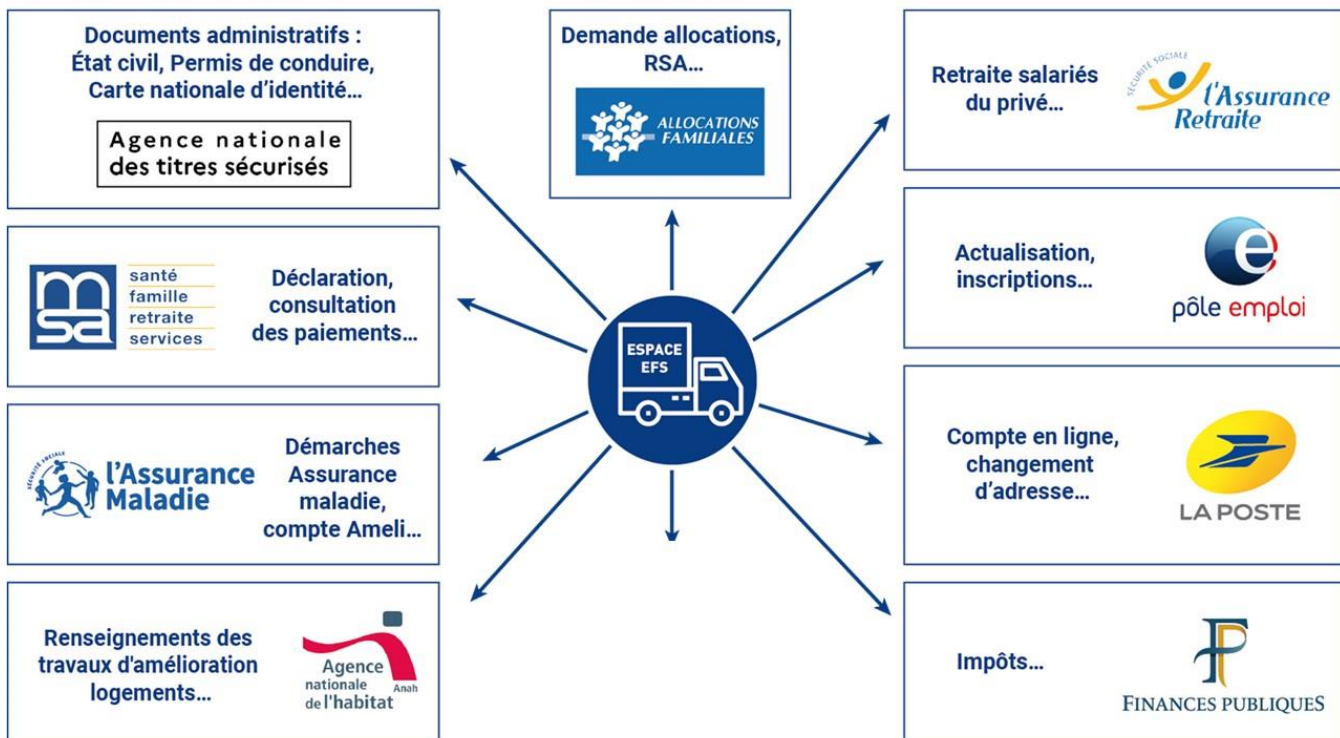


Périodes scolaires	Lundi mardi mercredi jeudi vendredi <i>Toute l'année</i>	Lundi mardi mercredi jeudi vendredi <i>Périodes scolaires</i>	
AIGRE	6h25	12h45	
ANGOULEME	7h31	13h51	
ANGOULEME	12h20	17h20	18h20
AIGRE	13h28	18h28	19h28

**Chèques pass'Charente Transport : Vous êtes âgé(e) de plus de 70 ans** et vous vivez sur le territoire charentais, le Département vous offre un chéquier d'une valeur de 60 € destiné à payer vos trajets auprès des services de transport à la demande et des taxis partenaires de l'opération.

Renseignements au 05 16 09 76 27

*En fin de bulletin, retrouvez le document à renvoyer au pôle des solidarités du département*

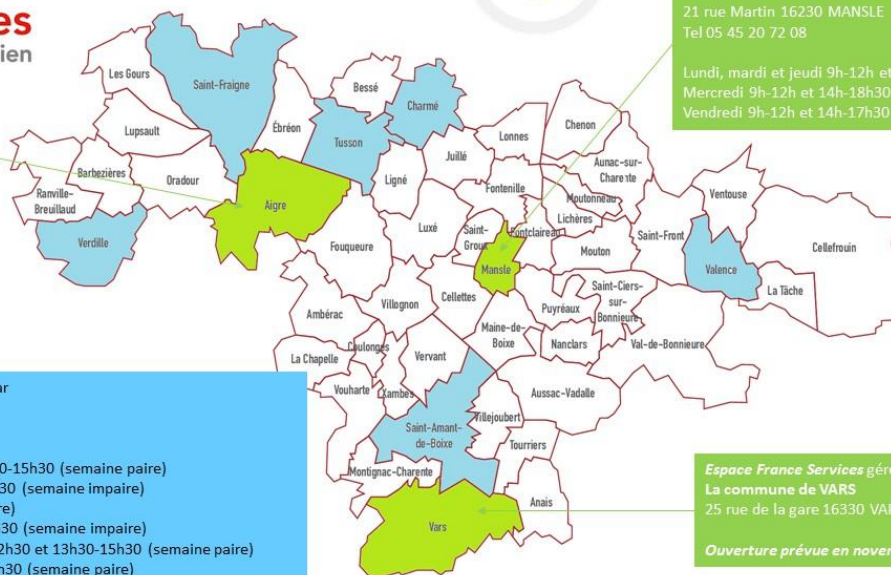


Bientôt, l'ouverture à Aigre



**France Services**  
Proche de vous au quotidien

**Espace France Services** géré par  
La commune d'**AIGRE**  
29 Grande rue 16140 AIGRE  
**Ouverture prévue en mars 2022**



**Espace France Services** géré par  
Le centre social et culturel du Pays Manslois  
21 rue Martin 16230 MANSLE  
Tel 05 45 20 72 08  
Lundi, mardi et jeudi 9h-12h et 14h-18h  
Mercredi 9h-12h et 14h-18h30  
Vendredi 9h-12h et 14h-17h30

**Espace France Services itinérant** géré par  
**EmmaBüs**  
Tel 06 31 39 25 18

**Saint Fraigne** Lundi 9h30-12h30 et 13h30-15h30 (semaine paire)  
**Tusson** Mardi 9h30-12h30 et 13h30-15h30 (semaine impaire)  
**Valence** Jeudi 9h30-12h30 (semaine paire)  
**Verdille** Lundi 9h30-12h30 et 13h30-15h30 (semaine impaire)  
**Saint-Amant-de-Boixe** Mercredi 9h30-12h30 et 13h30-15h30 (semaine paire)  
**Charmé** Mardi 9h30-12h30 et 13h30-15h30 (semaine paire)

**Espace France Services** géré par  
La commune de **VARS**  
25 rue de la gare 16330 VARS  
**Ouverture prévue en novembre 2021**



**Conciliateur de justice** : une solution de proximité pour régler vos litiges

Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à la mairie d'Aigre de 10h à 12h

**Permanence au centre Médico-social**, 7 Grand-rue à Aigre

Assistante sociale de secteur

Sur rendez-vous au 05 16 09 51 00

**Permanences locaux Communauté de communes**, 10, rue du Pont Raymond à Aigre

Mission locale : aide aux demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans

Le vendredi de 9h à 12h - sur rendez-vous au 05 45 31 29 55 10

ADMR, aide à domicile en milieu rural – 05 45 21 21 31 ou 05 45 21 01 01

Lundi et mercredi de 8h30 à 12h30 – de 13h30 à 16h30

Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

**CROIX ROUGE FRANCAISE** Tél : 05.45.21.31.48



**DON DU SANG** Hôpital de Girac

16470 Saint Michel-Angoulême

Tél : 0800 74 41 00

Dons de sang, dons de plasma sur rendez-vous.

. Lundi : 8h-13h et 14h-18h

. Mardi : 13h30 à 19h

. Mercredi-Vendredi : 8h à 13h30

. 1er et 3ème vendredis chaque mois : 8h-13h30 - 14h30-19h

. 2 samedis/mois : 8h à 13h



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**L'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées)**, est une allocation différentielle qui complète les revenus.

Mais attention l'ASAP n'est pas automatique, il faut en faire la demande auprès de votre caisse de retraite de base.

Les critères de versement de l'ASAP ?

- Être retraité.

- Être âgé de 65 ans ou au moins de 62 ans, si vous êtes reconnu inapte au travail ou atteint d'incapacité permanente d'au moins 50 %.

- Avoir demandé toutes vos retraites ou réversions (de même pour votre conjoint).

- Avoir des ressources qui ne dépassent pas le plafond de 11 001,44 euros par an pour une personne seule ou 17 079,77 euros pour un couple.

- Il vous faut vivre en France ou au sein d'un DOM TOM (plus de 180 jours par an durant l'année civile).

L'ASPA peut être récupérée sur la succession du bénéficiaire sous certaines conditions.

## « Habiter mieux » en Charente

**MaPrimeRénov' : qu'est-ce que c'est ?**

Lancée le 1<sup>er</sup> janvier 2020, MaPrimeRénov' remplace le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah).

MaPrimeRénov' est accessible à tous les propriétaires et à toutes les copropriétés de logement construit depuis au moins 15 ans.

Si la demande a comme objectif de financer le remplacement d'une chaudière au fioul par un nouvel équipement de chauffage ou de fourniture d'eau chaude sanitaire.

MaPrimeRénov' est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils occupent le logement à rénover ou le louent.

Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. MaPrimeRénov' permet de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées RGE (reconnues garantes pour l'environnement).

Le montant de la prime est forfaitaire. Il est calculé en fonction des revenus du foyer et du gain écologique permis par les travaux.

**Les dossiers de demande d'aide MaPrimeRénov' peuvent être déposés sur le site [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)**

**Renseignements auprès du :****SOLIHA :**

57 rue Louis Pergaud  
16000 ANGOULEME  
Tel 05.45.95.62.02

**Autres contacts utiles :****Maison Départementale de l'Habitat (MDH)**

Rue Louis Pergaud à Angoulême  
Tel. : 05 45 23 59 53

Horaires d'ouverture : 8h00 – 17h30

**GIP Charente Solidarités**

57 rue Louis Pergaud – 16000 Angoulême Cedex  
Tél. : 05 45 25 46 46

**ADIL 16 (agence départementale pour l'information sur le logement)**

57 rue Louis Pergaud – 16000 Angoulême  
Tél. : 05 45 93 94 95

CALITOM



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

**calitom**  
service public des déchets  
Oradour

CALENDRIER 2022 DES COLLECTES DES DÉCHETS - SONT INCLUS LES REPORTS DÙS AUX JOURS FÉRIÉS

Vos jours de collecte sont		pour les sacs noirs		vendredi matin		1 semaine sur 2		à partir du 14 janvier					
JANV. 22	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 23	
S1	M1	M1	V1	D1	M1	V1	L1	J1	S1	M1 FÉRIÉ	J1	D1	
D2	M2	M2	S2	L2	18 J2	S2	M2	V2	D2	M2	V2	L2 01	
L3	01 J3	J3	D3	M3	V3	D3	M3	S3	L3	40 J3	S3	M3	
M4	V4	V4	L4	14 M4	S4	L4	27 J4	D4	M4	V4	D4	M4	
M5	S5	S5	M5	J5	D5	M5	V5	L5	36 M5	S5	L5	49 J5	
J6	D6	D6	M6	V6	L6	23 M6	S6	M6	J6	D6	M6	V6	
V7	L7	06 L7	10 J7	S7	M7	J7	D7	M7	V7	L7	45 M7	S7	
S8	M8	M8	V8	D8	M8	V8	L8	32 J8	S8	M8	J8	D8	
D9	M9	M9	S9	L9	19 J9	S9	M9	V9	D9	M9	V9	L9	02
L10	02 J10	J10	D10	M10	V10	D10	M10	S10	L10	41 J10	S10	M10	
M11	V11	V11	L11	15 M11	S11	L11	28 J11	D11	M11	V11 FÉRIÉ	D11	M11	
M12	S12	S12	M12	J12	D12	M12	V12	L12	37 M12	S12	L12	50 J12	
J13	D13	D13	M13	V13	L13	24 M13	S13	M13	J13	D13	M13	V13	03
V14	L14	07 L14	11 J14	S14	M14	J14 FÉRIÉ	D14	M14	V14	L14	46 M14	S14	
S15	M15	M15	V15	D15	M15	V15	L15 FÉRIÉ 33	J15	S15	M15	J15	D15	
D16	M16	M16	S16	L16	20 J16	S16	M16	V16	D16	M16	V16	L16	03
L17	03 J17	J17	D17	M17	V17	D17	M17	S17	L17	42 J17	S17	M17	
M18	V18	V18	L18 FÉRIÉ 16	M18	S18	L18	29 J18	D18	M18	V18	D18	M18	
M19	S19	S19	M19	J19	D19	M19	V19	L19	38 M19	S19	L19	51 J19	
J20	D20	D20	M20	V20	L20	25 M20	S20	M20	J20	D20	M20	V20	
V21	L21	08 L21	12 J21	S21	M21	J21	D21	M21	V21	L21	47 M21	S21	
S22	M22	M22	V22	D22	M22	V22	L22	34 J22	S22	M22	J22	D22	
D23	M23	M23	S23	L23	21 J23	S23	M23	V23	D23	M23	V23	L23	04
L24	04 J24	J24	D24	M24	V24	D24	M24	S24	L24	43 J24	S24	M24	
M25	V25	V25	L25	17 M25	S25	L25	30 J25	D25	M25	V25	D25	M25	
M26	S26	S26	M26	J26 FÉRIÉ	D26	M26	V26	L26	39 M26	S26	L26	52 J26	
J27	D27	D27	M27	V27	L27	26 M27	S27	M27	J27	D27	M27	V27	03
V28	L28	09 L28	13 J28	S28	M28	J28	D28	M28	V28	L28	48 M28	S28	
S29	M29	M29	V29	D29	M29	V29	L29	35 J29	S29	M29	J29	D29	
D30	M30	M30	S30	L30	22 J30	S30	M30	V30	D30	M30	V30	L30	05
L31	05 J31	J31	M31	D31	M31	D31	M31	S31	L31	44 J31	S31	M31	

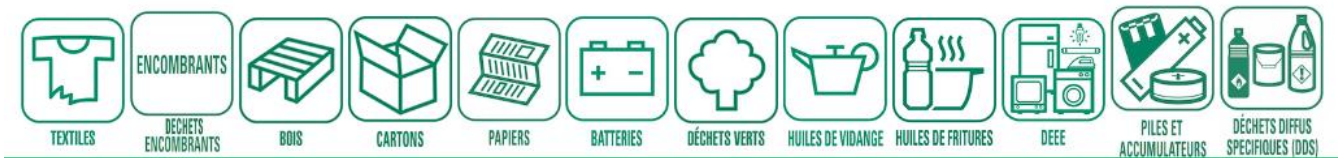
COLLECTE SÉLECTIVE

**calitom**  
service public des déchets  
Oradour

CALENDRIER 2022 DES COLLECTES DES DÉCHETS - SONT INCLUS LES REPORTS DÙS AUX JOURS FÉRIÉS

Vos jours de collecte sont		pour les sacs jaunes		vendredi matin		1 semaine sur 2		à partir du 7 janvier					
JANV. 22	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 23	
S1	M1	M1	V1	D1	M1	V1	L1	J1	S1	M1 FÉRIÉ	J1	D1	
D2	M2	M2	S2	L2	18 J2	S2	M2	V2	D2	M2	V2	L2 01	
L3	01 J3	J3	D3	M3	V3	D3	M3	S3	L3	40 J3	S3	M3	
M4	V4	V4	L4	14 M4	S4	L4	27 J4	D4	M4	V4	D4	M4	
M5	S5	S5	M5	J5	D5	M5	V5	L5	36 M5	S5	L5	49 J5	
J6	D6	D6	M6	V6	L6	23 M6	S6	M6	J6	D6	M6	V6	
V7	L7	06 L7	10 J7	S7	M7	J7	D7	M7	V7	L7	45 M7	S7	
S8	M8	M8	V8	D8	M8	V8	L8	32 J8	S8	M8	J8	D8	
D9	M9	M9	S9	L9	19 J9	S9	M9	V9	D9	M9	V9	L9	02
L10	02 J10	J10	D10	M10	V10	D10	M10	S10	L10	41 J10	S10	M10	
M11	V11	V11	L11	15 M11	S11	L11	28 J11	D11	M11	V11 FÉRIÉ	D11	M11	
M12	S12	S12	M12	J12	D12	M12	V12	L12	37 M12	S12	L12	50 J12	
J13	D13	D13	M13	V13	L13	24 M13	S13	M13	J13	D13	M13	V13	03
V14	L14	07 L14	11 J14	S14	M14	J14 FÉRIÉ	D14	M14	V14	L14	46 M14	S14	
S15	M15	M15	V15	D15	M15	V15	L15 FÉRIÉ 33	J15	S15	M15	J15	D15	
D16	M16	M16	S16	L16	20 J16	S16	M16	V16	D16	M16	V16	L16	03
L17	03 J17	J17	D17	M17	V17	D17	M17	S17	L17	42 J17	S17	M17	
M18	V18	V18	L18 FÉRIÉ 16	M18	S18	L18	29 J18	D18	M18	V18	D18	M18	
M19	S19	S19	M19	J19	D19	M19	V19	L19	38 M19	S19	L19	51 J19	
J20	D20	D20	M20	V20	L20	25 M20	S20	M20	J20	D20	M20	V20	
V21	L21	08 L21	12 J21	S21	M21	J21	D21	M21	V21	L21	47 M21	S21	
S22	M22	M22	V22	D22	M22	V22	L22	34 J22	S22	M22	J22	D22	
D23	M23	M23	S23	L23	21 J23	S23	M23	V23	D23	M23	V23	L23	04
L24	04 J24	J24	D24	M24	V24	D24	M24	S24	L24	43 J24	S24	M24	
M25	V25	V25	L25	17 M25	S25	L25	30 J25	D25	M25	V25	D25	M25	
M26	S26	S26	M26	J26 FÉRIÉ	D26	M26	V26	L26	39 M26	S26	L26	52 J26	
J27	D27	D27	M27	V27	L27	26 M27	S27	M27	J27	D27	M27	V27	03
V28	L28	09 L28	13 J28	S28	M28	J28	D28	M28	V28	L28	48 M28	S28	
S29	M29	M29	V29	D29	M29	V29	L29	35 J29	S29	M29	J29	D29	
D30	M30	M30	S30	L30	22 J30	S30	M30	V30	D30	M30	V30	L30	05
L31	05 J31	J31	M31	D31	M31	D31	M31	S31	L31	44 J31	S31	M31	

Déchèterie de Villejésus Tél : 05.45.21.32.50



Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h - 14h-18h  
 Mardi : Fermée - 14h-18h  
 Mercredi : 9h-12h - 14h-18h  
 Jeudi : 9h-12h - 14h-18h  
 Vendredi : fermée  
 Samedi : 9h-12h - 14h-18h

**Les lampes et ampoules**

Les ampoules classiques "à filament" vont dans le tout-venant, alors que les lampes à économie d'énergie et les néons sont collectés à part. Leur récupération permet de séparer les différents matériaux (verre, mercure, fer, aluminium) pour les orienter vers des filières de recyclage appropriées. Seules les "poudres photoluminescentes" sont enfouies en centres de stockage spéciaux, après en avoir extrait le mercure.

Copyright Récyclum -2009 - ©

**Lampes à décharge et à led**  
 Tubes fluorescents, lampes fluo-compactes, lampes Leds...

RECYCLÉES

Filière Lampes usagées

**Ampoules à filament**  
 Incandescence dont halogènes et linolites

JETÉES

Poubelle « classique »

Avec Éco-contribution

Sans Éco-contribution

## Pôle Santé à Aigre

### **MÉDECINS LIBÉRAUX :**

Dr Cynthia RIEUTORD et Dr Christian RIEUTORD :

2a rue Traslefour – 16140 Aigre  
05 45 21 22 91

Dr Jacques TRAWALE

20 Grande Rue – 16140 Aigre  
05 45 21 32 24

### **CENTRE DE SANTE DEPARTEMENTAL :**

2a rue Traslefour - 16140 Aigre  
Sur rendez-vous au 05 16 09 51 70

Dr Alain DUBOST

Dr Karim ABEL

Dr Pierre LAMBERT

### **PHARMACIE du Pays d'Aigre :**

Dr Vincent NEGRET 25, Grande rue 16140 Aigre - 05 45 21 10 41

(du lundi au vendredi 9h-12h 30 et 14h- 19h30 – samedi 9h-12h 30 et 14h - 19h)

### **INFIRMIERES :**

Christine LARRÈRE, Emilie ROUX, Isabelle BOURGOGNON, Sandrine HECTOR, Cyrielle NEAU, Sylvie MABILLE

Maison de santé – 2a rue Traslefour – 16140 Aigre - 05 45 21 25 91

Permanence : 8h – 10h du lundi au vendredi – Soins à domicile sur rendez-vous

### **MASSEURS KINESITHERAPEUTES :** sur rendez-vous et soins à domicile

Jacqueline LEPINE 3 rue de la gendarmerie 16140 Aigre - 05 45 21 15 79

Kinésithérapie, rééducations uro-gynécologique, rééducation vestibulaire et drainage lymphatique manuel

Éric BUNA 2a rue Traslefour - 16140 Aigre - 06 80 08 34 86 – Kinésithérapie et Ostéopathie

Philippe SARRAZIN 2a rue Traslefour - 16140 Aigre - 06 85 01 25 21 – Kinésithérapie et Ostéopathie

Vincent RADIGUET : Ostéopathe sur rendez-vous - 06 37 81 50 54

### **SAGE-FEMME :**

Géraldine FONTANAUD

06 89 61 53 51

Prise en charge de la grossesse, surveillance médicale mère/nouveau-né, accompagnement de l'allaitement maternel, examens gynécologiques de prévention

### **DIETETICIENNE :**

Anne BLÉNEAU 2a rue Traslefour 16140 Aigre sur rendez-vous 06 62 60 55 95

### **PSYCHOLOGUE :**

Andrew LAGARDE 2a rue Traslefour 16140 Aigre. Sur rendez-vous 06 85 45 76 06

### **PEDICURE - PODOLOGUE :**

Marine FRUY

3 rue de la gendarmerie 16140 Aigre  
Sur rendez-vous et soins à domicile  
05 45 21 15 79

### **TRANSPORT PROFESSIONNEL :**

Taxi Karine BOUYER – Le Bilboquet  
3 place de l'Hôtel de ville 16140 Aigre  
05 45 21 39 22

### **CHIRURGIEN-DENTISTE/ORTHODONTISTE :**

Dr Christelle BONNE

Les Vignauds 16140 Villejésus –  
05 45 21 16 78

### **AMBULANCES AIGRINOISES :**

37 rue de la gendarmerie 16140 Aigre  
05 45 21 13 53



## Les Consultations Externes du CH de RUFFEC

### RADIOLOGIE SCANNER ECHOGRAPHIE MAMMOGRAPHIE

sur rendez-vous de 9 H 00 à 17 H 00

du Lundi au Vendredi

☎ 05.45.29.50.23

Dr MKINSI - Dr JORIO - TELERADIOLOGIE CH ANGOULEME - Dr JOYES (lundi)

### CENTRE DE PÉRINATALITÉ - SUIVI DE GROSSESSE

GYNECOLOGIE sur rendez-vous de 9 H 00 à 17 H 00

☎ 05.45.29.50.85

Dr DEMONDION Vendredi Dr DUVOUX Lundi

Sage femme : Mme DUTHEIL - Mme RÉ  
Mme HUBERT - Mme LIZOT

### ADDICTOLOGIE

☎ 05.45.29.54.93

Dr TABUTEAU  
Dr RIGAUD

Mardi

LAJUBERTIE C. (Psychologue) Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

### ACCES AUX SOINS DE SANTE (PASS)

☎ 05.45.29.54.93

Dr TABUTEAU

Jeudi

BOYAVAL AM. (IDE)

### CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES

#### CARDIOLOGIE

Dr LANDRAGIN  
Dr VIEYRES

mercredi matin 1 fois/mois  
mardi matin 1 fois/mois

#### DIABÈTE ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DIABÉTOLOGIE

BOUVIER V. IDE

du lundi au vendredi

Dr CHAMEAU-LAGARDE

mardi 2 fois par mois

#### DIÉTÉTIQUE

GUIGNOUARD S.

mardi après-midi & mercredi matin

#### GASTRO-ENTÉROLOGIE

Dr de BAYSER

vendredi

#### HYPNOSE MÉDICALE

CORMAU B. IDE  
GUYON C.M. Psychologue

mercredi

#### ORL

Dr SCHLEGEL

lundi & mercredi

#### ORTHOPÉDIE

Dr MULLER

jeudi matin

#### PLAIE ET CICATRISATION

BOUVIER V. IDE

du lundi au vendredi

#### PNEUMOLOGIE

Dr LAGRANGE

lundi après-midi

#### ALLERGOLOGIE Dépistage apnée du sommeil

Dr BARA

vendredi

#### RHUMATOLOGIE

Dr BORDE

mercredi

#### UROLOGIE

Dr GUILLAUME

jeudi

#### VASCULAIRE

Dr HIRSCH

mercredi après-midi 1 fois/mois

#### VISCÉRALE

Dr CANCEL  
Dr JACQUEMET

vendredi matin  
1 lundi tous les 15 jours

### ORTHOPTISTE

BLANLOEUIL M. [laservision-angouleme.com](http://laservision-angouleme.com)  
sur rendez-vous ☎ 06.76.95.93.98

Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et  
de Diagnostic  
(CeGIDD)  
(VIH, hépatite B, C, IST) ☎ 05.45.24.42.84

**CHARENTE**  
LE DÉPARTEMENT

# PASS'CHARENTE TRANSPORT BULLETIN D'ADHÉSION 2022

Pour faciliter la mobilité en milieu rural, le Département de la Charente met en place le Pass'Charente transport. Si vous êtes âgé(e) de 70 ans et plus et que vous vivez sur le territoire charentais ( excepté pour les personnes domiciliées à Angoulême, Ars, Boutiers-Saint-Trojan, Bréville, Châteaubernard, Cherves-Richemont, Cognac, Fléac, Gimeux, Gond-Pontouvre, L'Isle-d'Espagnac, Javrezac, La Couronne, Linars, Louzac-Saint-André, Magnac-sur-Touvre, Merpins, Mesnac, Mornac, Nersac, Puymoyen, Ruelle-sur-Touvre, Saint-Brice, Saint-Laurent-de-Cognac, Saint-Michel, Saint-Yrieix, Saint-Saturnin, Saint-Sulpice -de-Cognac, Soyaux, Touvre ).

Vous pouvez recevoir gratuitement à votre domicile le Pass'Charente transport. Nous vous invitons à remplir lisiblement le coupon-réponse ci-dessous et à l'envoyer à l'adresse suivante :

**DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE**  
**Pôle solidarités**  
**Direction de l'autonomie**  
**31 boulevard Émile Roux - CS 60000**  
**16917 ANGOULÊME Cedex 9**  
**05 16 09 76 27**

Mme     M.

Nom du bénéficiaire : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

J'atteste sur l'honneur répondre aux conditions requises pour bénéficier du Pass'Charente transport, à savoir : l'âge et le lieu de résidence.

Par conséquent, je certifie que les éléments que je viens de fournir sont exacts.

Fait à : .....

Le : .....

Signature obligatoire

**Documents à fournir obligatoirement :**

- photocopie de la face recto de votre carte d'identité ou la page où sont mentionnés vos noms et votre date de naissance du livret de famille
- justificatif de domicile de moins de 3 mois

**Merci de renvoyer sous enveloppe affranchie votre bulletin, accompagné des pièces justificatives à l'adresse indiquée ci-dessus.**

**ATTENTION**

Aucun rendu de monnaie ne pourra être effectué sur les chèques. Vous devez compléter en espèces si le montant de la prestation dépasse la valeur des titres présentés. L'offre est limitée à un seul Pass'Charente transport par an et par personne.

NUMEROS UTILES



Urgences : les numéros nationaux

**18 Pompiers**

**112 Appel d'urgence européen**

**119 Allo Enfance maltraitée**

**15 SAMU**

**114 Services aux malentendants (sms)**

**116 000 Enfants disparus**

**17 Police / Gendarmerie**

**115 Accueil sans Abri**

**3919 Femmes battues**



L'été s'en est allé, la lumière faiblit à l'horizon . Et déjà, s'annonce le retour des nuits fraîches. Portez-vous bien.

N'hésitez pas à nous transmettre vos réactions, vos suggestions.

Mairie d'ORADOUR 05 45 21 02 84

Courriel : [mairie-oradour@wanadoo.fr](mailto:mairie-oradour@wanadoo.fr)